

Collectivité territoriale

Ville Orvault



Au cœur de la région des Pays-de-la-Loire, Orvault est la sixième ville du département de Loire-Atlantique et la cinquième ville de l'agglomération nantaise. Ville nature, Orvault présente un juste équilibre entre zones rurales et urbaines, sites d'activités économiques et quartiers résidentiels, patrimoine bâti ancien et nouvelles zones d'habitat. Poumon vert de l'agglomération, riche d'un patrimoine végétal exceptionnel, Orvault offre un cadre de vie agréable et préservé et des services à la population de grande qualité. Ville pilote de la transition écologique, Orvault a obtenu le niveau maximum, 5 étoiles, du label européen « Territoire engagé pour la transition écologique ».

Biodiversité et adaptation au changement climatique

L'arbre est un ingrédient essentiel d'un cadre de vie agréable, facteur de bien-être et de santé. Il joue aussi un rôle majeur face au changement climatique, en fixant le carbone et en réduisant les îlots de chaleur grâce à l'ombre et au rafraîchissement de l'air. Enfin, il favorise la biodiversité et contribue aux continuités écologiques. Principal outil de cette stratégie, le « plan arbres ».

Un territoire nourricier et durable

La stratégie agricole et alimentaire de la Ville d'Orvault affirme trois objectifs majeurs :

- Développer le caractère nourricier de notre territoire, en zone rurale mais aussi en zone urbaine, notamment avec les projets de jardins partagés des Hortensias et de la coulée verte de Cornouaille.
- Contribuer à la transition de l'agriculture locale vers un modèle durable et responsable.
- Favoriser le lien de proximité entre producteurs et consommateurs locaux et promouvoir une alimentation de qualité pour tous.

La Ville d'Orvault est engagée dans la labellisation de sa restauration collective. Le label « Mon Restau Responsable », est l'occasion de mettre en œuvre une démarche vertueuse qui profite à toutes et tous et qui s'applique de la production de repas au projet éducatif en passant par l'approvisionnement. La part du bio a progressé de 16 à 34% de 2019 à 2022.

Mobilité : Place aux vélos !

Téléphone : 0251783100

Site internet :

<https://www.orvault.fr/>

Adresse : 9 Rue Marcel Deniau,
44700 Orvault Le Hameau du Petit
Raffineau, France Pays de la Loire

Facebook :

<https://www.facebook.com/villeorvault>

Instagram :

<https://www.instagram.com/villeorvault/>

LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/ville-orvault/>

La municipalité travaille à favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture, comme le vélo avec des Aménagements pour faire évoluer les règles de circulation et les habitudes notamment, des travaux pour améliorer la sécurité dans la ville et gommer les discontinuités cyclables à Orvault et vers les autres communes. Cela passe également par la création d'un Conseil consultatif vélo ou encore l'installation d'équipements destinés aux cyclistes dont des abris vélos dans les écoles et dans la ville.

L'enjeu énergétique

À l'heure où la question de l'énergie est plus que jamais d'actualité, la ville poursuit son action pour maîtriser ses propres consommations, et accompagner les habitants vers des solutions économes et durables avec comme priorités :

- Favoriser la maîtrise de l'énergie : ajuster les consommations du patrimoine municipal pour faire des économies, accompagner des copropriétés pour réaliser des travaux d'isolation et faire baisser les coûts, permanences énergie pour offrir des conseils personnalisés.
- Augmenter la production d'énergie renouvelable : accompagnement de projets de production d'énergie renouvelable des entreprises privées et des citoyens, notamment avec l'objectif de multiplier par 10 la puissance photovoltaïque installée sur la commune.

Agir pour la réduction des déchets

L'ambition de la Ville porte à la fois sur la limitation de la production de déchets et sur la réutilisation des déchets dans un principe d'économie circulaire :

- Vers la réduction des emballages plastiques : campagne de promotion des contenants réutilisables avec les commerçants, acquisition de gobelets réutilisables pour les manifestations municipales, généralisation des carafes en verre dans les services municipaux...
- Le compostage ou la « remise au pot » des matières triées : dotation en cours de toutes les écoles de composteurs (parallèlement à un travail avec la restauration scolaire sur le gaspillage alimentaire), accompagnement du développement de la pratique du compostage individuel et collectif.

